



Dinan
Léhon

Mesdames, Messieurs
Les commerçants et
riverains professionnels de
la place Saint-Sauveur

Dinan, le 10 octobre 2025

Objet : Mise en place de la procédure d'indemnisation à l'amiable - travaux de réaménagement de la place Saint-Sauveur

Madame, Monsieur,

Par délibération du 9 octobre 2025, la ville de Dinan a décidé la mise en place d'une Commission d'Indemnisation Amiable pour les travaux publics de réaménagement de la place Saint-Sauveur.

Le début de la période ouvrant droit à indemnisation correspond à la date de commencement des travaux. Les dossiers de demande d'indemnisation pourront être déposés jusqu'au 31 juillet 2026.

Veillez trouver en complément de ce courrier le formulaire de demande d'indemnisation et le règlement intérieur de la commission d'indemnisation à l'amiable, tous deux disponibles sur le site de la ville de Dinan, rubrique Grands projets - Réaménagement de la Place Saint-Sauveur.

Pour toute interrogation pratique liée aux conditions de saisine de la commission ou de la recevabilité des préjudices indemnifiables, je vous invite à vous rapprocher dès à présent de Julian HAUMONT, chargé de projet pour la Ville de Dinan, au **02.96.87.11.50**, ou par mail à l'adresse j.haumont@dinan.fr.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Didier LECHIEN

HÔTEL DE VILLE DE DINAN

 **02 96 39 22 43**
 mairie@dinan.fr
 21, rue du Marchix
22100 DINAN

  www.dinan.fr

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LÉHON

 **02 96 87 40 40**
 mairie@dinan.fr
 Place d'Abstatt, Léhon
22100 DINAN